

DG GROW
Meeting between Commissioner Breton and [REDACTED]
13 avril 2021

Entretien avec [REDACTED]
Politiques européennes et reconquête industrielle
Mise en œuvre du plan de relance européen

BRIEFING NOTE (*Commission Internal*)

Scene setter/Context of the meeting:

Le [REDACTED], souhaite discuter avec vous des politiques européennes de reconquête industrielle et du plan de relance européen. La CCI a soumis trois axes avec plusieurs propositions concrètes dans sa note de positionnement.

- Le premier axe vise à renforcer la capacité d'investissement de l'UE dans les projets innovants et les technologies de rupture.
- Le deuxième axe vise à réarticuler la politique de la concurrence avec l'ambition industrielle de l'UE.
- Le troisième axe vise à instaurer le principe de réciprocité entre l'UE et ses partenaires par rapport à l'accès aux marchés publics.

Les CCI soutiennent plusieurs initiatives majeures de la Commission Européenne, telles que la mise en place d'un cadre juridique harmonisé avec « l'instrument sur les marchés publics internationaux » (International Procurement Instrument – IPI) et la révision du contrôle des aides d'État pour les entreprises extra-européennes.

Objective of the meeting:

- Accueillir les propositions et points de vue de CCI France.
- Illustrer l'action de l'UE en faveur de la reconquête industrielle et des projets transeuropéens de coopération industriels.
- Consolider le soutien des CCI aux initiatives de la Commission.

KEY messages

- La relance est une excellente occasion d'obtenir un avantage concurrentiel dans les nouvelles industries numériques et vertes.
- La Commission a présenté plusieurs instruments et initiatives pour mener à bien la relance et la reconquête industrielle.
- Le soutien d'acteurs tels que les CCI est important pour le succès des politiques industrielles de l'UE.

Line to take

AXE 1 : Renforcer la capacité d'investissement de l'UE dans les projets innovants et les technologies de rupture.

- La Facilité pour la relance et la résilience aidera les États membres à investir dans des secteurs stratégiques.
- Les projets de coopération entre les États membres sont essentiels, par exemple pour l'hydrogène, les batteries, la 5G.
- La transformation numérique est cruciale et la Commission a lancé le programme Digital Pathways pour faciliter celle-ci.

AXE 2 : Réarticuler la politique de la concurrence avec l'ambition industrielle de l'UE.

- L'enjeu est d'adapter les règles à la nécessité d'accélérer les projets européens liés à la double transition numérique et verte.
- La Commission réexamine actuellement de nombreux instruments d'aide d'État, dont la communication relative aux PIIEC.
- Les lignes directrices concernant les aides d'État à l'environnement et à l'énergie font aussi l'objet d'un réexamen.

AXE 3 : Instaurer le principe de réciprocité entre l'UE et ses partenaires dans l'accès aux marchés publics.

- Nous assistons aujourd'hui à l'existence d'offres d'entreprises fortement subventionnées par des pays tiers.
- Les entreprises européennes actives sur les marchés publics ont besoin de conditions de concurrence équitables.
- L'instrument sur les marchés publics internationaux (IPI) sera utile pour l'ouverture internationale des marchés publics.

Questions to the interlocutor

- Nous apprécierions vivement que les parties prenantes fournissent des retours d'information de leurs expériences des entreprises européennes qui participent à des procédures d'attribution dans des pays tiers. La CCI serait-elle disposée à partager ces informations avec nous?
- Nous invitons la CCI à partager toute nouvelle idée sur les priorités, actions, outils d'accélération de la transformation industrielle digitale et verte.

Defensives / Q&A

Position de la CCI, AXE 1 - PROPOSITION 1: Favoriser les coopérations industrielles transeuropéennes dans les chaînes de valeur stratégiques en accélérant le développement des projets importants d'intérêt européen commun (PIIEC).

- Je partage pleinement votre point de vue que les PIIEC sont très utiles. La Commission dispose d'une expérience très favorable à leur égard: batteries, hydrogène, microélectronique. Elles sont un moyen de générer des avancées technologiques décisives.
- La Commission réexamine actuellement les règles relatives aux aides d'État PIIEC, dans le but d'en élargir l'application.

AXE 2 - PROPOSITION 2 :

Rénover les outils d'analyse concurrentielle, notamment en prenant en compte la concurrence potentielle future et en adoptant une définition extensive des marchés pertinents. Repenser les modalités du contrôle des concentrations en privilégiant le recours à des remèdes moins irréversibles que les mesures structurelles.

- Cette proposition reflète le débat qui a suivi la décision de la Commission européenne d'interdire à Siemens le projet d'acquisition d'Alstom. Cette acquisition aurait considérablement réduit la concurrence en privant les clients d'un choix de fournisseurs et de produits. Les parties n'avaient par ailleurs pas proposé de mesures correctives suffisantes.
- Les principaux axes de la politique de concurrence sont inscrits dans les traités, la marge de manœuvre de la Commission est limitée — pour les ententes, les concentrations et les aides d'État.
- Mais la Commission n'a cependant pas hésité à adapter les règles en matière d'aides d'État et de pratiques anticoncurrentielles à la crise de la COVID. Des centaines de mesures d'aide temporaires qui, dans des circonstances normales, créeraient des distorsions, ont été autorisées au cours de l'année écoulée.
- La Commission réexamine actuellement de nombreux instruments d'aide d'État, dont la communication relative aux PIIEC et les lignes directrices concernant les aides d'État à l'environnement et à l'énergie. Nous les adaptons aux technologies actuelles et à notre besoin de réaliser la double transition dans les meilleurs délais.

AXE 3 - PROPOSITION 3 :

Promouvoir l'adoption d'un « Buy European Act » et faciliter l'accès des PME européennes aux marchés publics.

Renforcer l'effectivité du principe de réciprocité dans l'accès aux marchés publics en révisant le contrôle des aides d'État pour les entreprises extra-européennes.

- Nous incitons les États membres à améliorer l'accès des PME, notamment en adaptant la taille des commandes, mais aussi en améliorant la publication des besoins des États membres.
- Notre priorité est que les marchés publics deviennent accessibles aux producteurs des 26 autres États membres.
- En ce qui concerne la concurrence déloyale, nous travaillons actuellement à une proposition sur les subventions étrangères : (V. Bruxelles, le 17.6.2020, COM (2020) 253 final, LIVRE BLANC) relatif à l'établissement de conditions de concurrence pour tous.
- Cette proposition traiterait des subventions étrangères dans les appels d'offres publics ainsi que dans les problèmes liés aux pratiques anticoncurrentielles et aux concentrations.

Q&A

Quand la Commission proposera-t-elle une législation accordant aux entreprises de l'Union une préférence pour l'attribution des marchés publics de l'UE, comme c'est déjà le cas dans d'autres pays?

- Des régimes préférentiels de l'UE violeraient les exigences de non-discrimination figurant dans nos accords commerciaux. En outre, et cela est tout aussi important, l'UE plaide en faveur de l'ouverture des marchés publics à l'échelle mondiale et de telles mesures protectionnistes nuiraient gravement à cette stratégie.
- Pour l'heure, nous considérons que le droit des pouvoirs adjudicateurs en Europe d'exclure des soumissionnaires de pays tiers, avec lesquels nous n'avons pas conclu un accord, offre certaines garanties fondamentales pour le respect de conditions de concurrence équitables dans les procédures d'attribution en Europe.

L'IPI pourrait-il être utilisé contre des mesures comme le Buy

American?

- L'IPI ferait partie de la boîte à outils de l'UE pour assurer l'existence de conditions de concurrence équitables dans nos relations commerciales. Tous les obstacles discriminatoires nuisant à l'accès des entreprises européennes pourraient conduire à des mesures IPI dans tous les pays, notamment dans les marchés publics qui ne sont pas couverts par nos engagements internationaux.

Pourquoi la proposition IPI prend-t-elle autant de temps à être adoptée alors que le besoin d'un tel instrument devient de plus en plus évident?

- Après la présentation de la proposition initiale en 2012 et de la proposition révisée en 2016, un certain nombre d'États Membres ont fait part de leurs vives préoccupations quant aux potentiels effets négatifs de l'IPI, tant sur le plan interne (insécurité juridique et charge administrative) que sur le plan externe (risque de représailles de la part des pays tiers ciblés). Cela a malheureusement bloqué les discussions au sein du Conseil. Néanmoins, les progrès réalisés au cours des deux dernières années nous rendent plus optimistes sur les chances d'un accord sur le texte au sein du Conseil.

Background information

Name of Cabinet Member: Agnieszka SKONIECZNA

Name of the Director who has cleared the briefing:

BASIS request ID: CAB BRETON/837

Room, time: online, 13 Avril 2021

Name of main contact person: [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Les projets de coopération entre pays européens

La Commission est déterminée à soutenir le développement et la mise en œuvre de ces projets dans le cadre de la Facilité pour la Relance et la Résilience et dans le cadre d'un dialogue renforcé avec les États membres, y compris au moyen d'un cadre de gouvernance flexible :

- Mise en place d'une infrastructure paneuropéenne commune et multifonctionnelle de traitement des données interconnectée, à utiliser dans le plein respect des droits fondamentaux.
- Doter l'UE de capacités en matière de conception électronique et de déploiement de la prochaine génération de processeurs.
- Déploiement paneuropéen de corridors 5G pour des opérations ferroviaires numériques avancées et une mobilité connectée et automatisée.
- Acquisition de supercalculateurs et d'ordinateurs quantiques, connectés au réseau de communication EuroHPC à bande passante.
- Développement et déploiement d'une infrastructure de communication quantique ultrarapide couvrant l'ensemble de l'UE.
- Déploiement d'un réseau de centres d'opérations de sécurité, alimentés par l'intelligence artificielle, formant un « bouclier de cyber sécurité » pour l'UE.

Le Plan « France Relance » et le projet de Plan national de relance et de résilience (PNRR)

Publié le 3 septembre 2020, le plan « France Relance » prévoit 100 milliards d'euros d'investissements (soit 4 % du PIB national), dont environ 40 milliards devraient être financés par la Facilité pour la Relance et la Résilience. L'objectif de « France Relance » est de ramener l'économie française à son niveau d'avant la crise d'ici à 2022. Ce plan s'articule autour de trois piliers: transition écologique (30 milliards d'euros), compétitivité (36 milliards) et cohésion sociale et territoriale (35 milliards).

Accès aux marchés publics à l'échelle internationale

Proposition IPI

À la suite de l'adoption de mesures restrictives discriminatoires chez les principaux partenaires commerciaux, tels que « Buy America(n)», «Made in China 2025» ou «Make in India», l'industrie de l'UE a été confrontée à des difficultés croissantes pour accéder aux marchés publics de pays tiers.

La Commission a adopté une proposition législative révisée pour l'IPI le 29 janvier 2016. La Commission (TRADE, chef de file pour ce dossier, et GROW) continue de soutenir de manière proactive les discussions et la recherche d'un consensus acceptable en vue d'un IPI crédible, efficace et simple.

L'actuelle présidence portugaise travaille de manière intensive sur la

proposition. Une proposition de compromis révisée devrait être présentée à la mi-avril 2021, en vue de parvenir à une position du Conseil suffisamment soutenue par les États membres d'ici la fin juin. Cela permettrait à la future présidence slovène d'entamer des négociations avec le Parlement européen, ce qui pourrait permettre l'adoption éventuelle de la proposition par le législateur au cours de la présidence française (premier semestre de 2022). Le Parlement européen est globalement favorable à la proposition.

Biographie 




















